

Transports

Canal à grand gabarit longue sera la route...

Le Syndicat mixte d'aménagement économique du pays de Langres organisait ce jeudi 1^{er} juillet une journée visant à démontrer l'intérêt pour la Haute-Marne d'un canal entre Saône et Moselle. Le projet actuel privilégie en effet un passage par le quart Sud-Est du département. Il n'est cependant pas envisagé avant 2025 et l'Alsace fait tout pour que soit retenue une liaison directe entre Saône et Rhin.

Le syndicat Force ouvrière, en février, avait été le premier à "secouer le cocotier" des élus départementaux, pour leur faire prendre conscience de l'intérêt économique d'un canal à grand gabarit passant par la Haute-Marne. Voilà en effet cinq

ans que Voies navigables de France étudie l'intérêt - et le coût : dix milliards d'euros - d'un canal à grand gabarit reliant la Saône et la Moselle. Une voie d'eau où il serait possible de pousser des convois pouvant aller... jusqu'à 4 500 tonnes. En créant ainsi un itinéraire fluvial continu entre les ports de Rotterdam et Marseille, l'État compte réduire la part du trafic routier, dont on estime qu'il pourrait encore doubler en Europe d'ici 2020... Cette liaison Saône-Moselle a été jugée suffisamment sérieuse et utile pour figurer dans la Loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. Le fameux "Grenelle 1". Ce jeudi 1^{er} juillet, c'était au tour du Syndicat mixte d'aménagement économique du pays de Langres - Smaepl - de provoquer à Dommarrien une journée spécialement dédiée au projet. À Dommarrien, c'est-à-dire sur le fuseau qui parmi les trois à l'étude, continue d'être privilégié par VNF pour y creuser ce canal d'une

70 m et doté d'écluses d'une hauteur de chute pouvant aller jusqu'à 25 m. Avantage de l'option haut-marnaise : un coût moindre et la possibilité de connecter le canal à l'étoile ferroviaire de Cha-lindrey, afin d'acheminer une partie des marchandises vers leurs destinataires. Principal "point dur" du tracé : il traverserait dans les Vosges la Zone de protection spéciale du Bassigny, limitrophe de la Haute-Marne et classée Natura2000 « *pour l'homogénéité de ses milieux naturels de grande qualité* ».

L'Alsace davantage mobilisée

Si le dossier voit le jour, la mise en service du canal Saône-Moselle n'est cependant pas envisagée avant 2025. D'ici là, les hypothèses de tracé sont prévues pour donner lieu à débat public « *courant 2012* », rappelle Françoise Erbs. Seulement, poursuit la responsable du projet auprès de VNF, « *la loi Grenelle 1 nous demande*

en compte les besoins de l'Alsace ». Une région dont les élus, pour l'heure, appuient nettement plus le projet d'un canal entre Saône et Rhin, que leurs collègues haut-marnais ne le font pour celui entre Saône et Moselle... D'autant qu'un tracé passant par la Haute-Marne ne permettrait guère un nouvel envol économique au pays des cigognes... À présent que ses équipes disposent « *d'un niveau de connaissance suffisant* » concernant le projet Saône-Moselle, VNF planche actuellement sur la faisabilité d'une liaison directe entre Saône et Rhin, par le Franche-Comté. En réalité, l'une des principales variables d'arbitrage viendra probablement des études de trafic, que VNF vient de lancer pour les deux projets.

PIERRE DONARD

Le dossier complet que nous avons consacré au projet de canal à grand gabarit dans notre édition du 12 février, est à lire sur voixdelahautemarnespaceblogs.fr